

Décision Générale colonial

Décision n° 727 du 15 octobre 1941

n° 727

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 15 octobre 1941
Numéro JO n° 539 du 31/10/1941	Date du numéro 31 octobre 1941

TEXTE INTÉGRAL

La démission de leur emploi présentée par le personnel indigène ci-après est acceptée : — à compter du 12 octobre 1941 : Yousseuf Ingrida, interprète à la police; — à compter du 16 octobre 1941 : Houssen Ahmed, planton à l'inscription maritime; Ibrahim Aboukar, caporal de police mle 15; Abdillahi Ali, agent de police mle 88 ; Mohamed Aouad, agent de police mle 23.